

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
Université A. MIRA – Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences
de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Filière : Science de Gestion

Spécialité : Entrepreneuriat



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Réf :.....

Mémoire de Fin de Cycle
En vue de l'obtention du diplôme de

MASTER

Thème

*Projet de création d'une Entreprise :
Cas D'une Entreprise de Recyclage*

Présenté par :

Mr : *BEDDREDINE Mnd Cherif*

Encadré par :

Mme : *HAMITOUCHE Fairouze*

Année Universitaire : 2019 / 2020

Dédicaces

À ceux qui m'ont tout donné sans rien en retour

*À ceux qui m'ont encouragé et soutenu dans mes moments les plus
Difficiles.*

À mes Très chers parents

À Mon frère Bihman

À toute la famille, oncles et tantes, cousines et cousins

À tous mes amis qui me connaissent sans exception

À toute la promotion Entrepreneuriat : 2019/2020

À tous ceux qui me sont chers

A tous, merci

BEDREDDINE MND CHERIF

Remerciements

*Mes plus vifs remerciements s'adressent à Madame
F.HAMITOUCHE qui a accepté de diriger ce travail, je la remercie
également pour ses conseils et son aide tout au long de la réalisation
de mon projet.*

*Je n'oublie pas de remercier tous les enseignants qui ont contribué à
ma formation.*

*Enfin, un grand merci à tous ceux qui ont aidé de près
ou de loin à la réalisation de ce travail.*

Mnd Cherif BEDDREDINE

RESUME

*Face aux enjeux mondiaux que représente la protection de l'environnement, l'idée du recyclage est devenue plus que pertinente sur la sphère politique et économique, telle qu'elle a été définie au **COP 21**.*

L'Algérie a connu une augmentation de la production des déchets solides ces dernières années; dans le ratio par habitant dans une zone urbaine a atteint 0.7kg/J/h, soit près de 9 millions de tonne par an, dont plus de 10% est représenté par le plastique (Sweep-Net, 2010).

Mon projet intitulé «Création d'une Entreprise : Cas d'une Entreprise de recyclage » a pour but de mettre en œuvre un système miniature, efficace et facile d'utilisation, afin d'encourager l'action collective des citoyens face à l'idée du recyclage de plastique, et aider à sortir de cette impuissance dont on fait face, avec toutes ces quantités de plastiques qui envahissent notre quotidien.

Le défi imposé c'est de prouver qu'on peut réaliser un système de recyclage du plastique avec un budget assez limité et qui pourrait permettre la création de petites et moyennes entreprises dans ce domaine.

Les types du plastique qui ont été ciblés durant l'étude de conception sont principalement, le PET, HDPE et le PP ; leurs caractéristiques solides et leurs présences massives dans notre quotidien ont guidé ce choix.

Face aux limites techniques régionales, la fabrication des pièces avec la précision voulue telle qu'elle a été décidée lors de la conception était l'un des majeurs obstacles qu'il fallait franchir.

Espérons avoir réussi sur le choix des matériaux utilisés, le choix des techniques et le projet en lui-même, en se basant sur l'aspect écologique et la protection de l'environnement.

Sommaire

Chapitre I : l'entrepreneuriat et l'entrepreneur

Introduction	6
Section 1 : L'Entrepreneuriat :	6
1. Définition.....	6
1.1 Le paradigme de la création d'une organisation	7
1.2 Le paradigme de la création d'une organisation	7
1.3 Le paradigme de l'innovation	7
2. Les éléments de motivations et de compétences entrepreneuriales.....	7
3. Les apports de l'entrepreneuriat	10
3.1 La création d'entreprise.....	10
3.2 L'innovation	10
3.3 La création d'emploi.....	10
3.4 L'esprit d'entreprendre.....	10
3.5 Les mutations socioculturelle, politique, économique et sociale	11
4. LES FORMES ENTREPRENEURIALES.....	11
4.1 La création d'une nouvelle entreprise ou l'entrepreneuriat ex-nihilo	11
4.2 La création d'une entreprise par essaimage.....	12
4.3 La création d'une entreprise par franchise	13
5. L'Intrapreneuriat	13
6. La reprise d'entreprise.....	13
7. L'Entrepreneuriat solidaire et sociale.....	14
8. La Techno-entrepreneuriat	15
Section 2 : L'entrepreneur.....	15
1. Définition.....	15
2. Les caractéristiques des entrepreneurs:	16
• L'énergie et dynamisme :	16
• La confiance en soi :	16
• Capacité à résoudre de multiples problèmes :	17
• Acceptation de l'échec :	17
• Mesure dans la prise du risque :	17
• Ouverture à l'innovation et à la création :	17
3. Les typologies des entrepreneurs :	17
Conclusion.....	19

Chapitre II : Création d'Entreprise Cas Entreprise Recyclage	
Introduction	20
Section 1 : l'entreprise.....	21
1. Définition :	21
2. Les objectifs de création d'une entreprise	21
3. Les étapes de création d'une entreprise	22
3.1 L'Idée de projet.....	22
3.2 La construction du projet	22
a) L'Étude Commerciale	23
b) L'étude de marché.....	23
c) L'étude juridique.....	24
3.3 Créer une entreprise avec des associés.	25
4. La mise en place de l'entreprise	26
4.1 L'installation.....	26
4.2 Le démarrage de l'activité	26
4.3 Les catégories d'entreprises	27
4.4 Les établissements publics administratifs et les établissements publics industriels et commerciaux:.....	27
4.5 Le secteur de l'économie sociale :.....	28
CONCLUSION.....	29
Section 2 : le recyclage.....	30
Introduction	30
1. Définition recyclage :	31
2. Histoire	31
3. Analyse SWOT du secteur du recyclage :	32
4. Les principes du recyclage	34
5. Quelles perspectives pour le recyclage ?.....	34
6. Définition du plastique	35
6.1 Historique :.....	35
6.2 Processus de production plastique	35
6.3 Familles de plastique et leurs usages	36
6.4 Les Thermoplastiques.....	36
7. Que peut-on recycler ?.....	37

8. Le recyclage des bouteilles en plastique :	37
9. Processus de recyclage du plastique :	39
Conclusion :	42

Figure 1 : Déchets PET.....	37
Figure 2 : Déchets Plastiques.....	37
Figure 3 : la abréviation.....	38
Figure 4 : SCHEMA GENERAL DU PROCESSUS DE RECYCLAGE DU PLASTIQUE...39	
Figure 5 : Processus de recyclage.....	41

Tableau 1	Les typologies des entrepreneurs.....	19
Tableau 2	Les objectifs de création d'une entreprise	21
Tableau 3	TABLEAU DE FORCES ET DE FAIBLESSES.....	33
Tableau 4	TABLEAU DES OPPORTUNITES ET DES MENACES.....	34
Tableau 5	Les thermoplastiques.....	36

Chapitre I : l'entrepreneuriat et l'entrepreneur

Introduction

Le début du troisième millénaire est marqué par le renouveau de l'esprit d'entreprendre et du comportement entrepreneurial, ces derniers affectent tous les pays et tous les domaines de la vie économique et sociale. Cela a toujours été un défi de définir l'entrepreneuriat et l'entrepreneur.

L'entrepreneuriat fait l'objet d'un engouement médiatique et politique pouvant conduire à des amalgames. Il est parfois utilisé dans des formes adjectives surprenantes : création d'affaires et activité. En effet, l'entrepreneuriat est étudié par des économistes, des sociologues, des historiens et des chercheurs des autres disciplines. L'entrepreneuriat peut correspondre à une ou plusieurs terminologies selon la discipline du chercheur.

Pour nous, il sera considéré comme une activité économique.

Section 1 : L'Entrepreneuriat :

Au sein du champ de l'entrepreneuriat, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la phase intentionnelle du processus de création d'entreprise. Pour cela, Il nous a paru intéressant d'illustrer le concept d'intention entrepreneuriale.

1. Définition

Dans la conception de Joseph Schumpeter, L'entrepreneur est un homme dont les horizons économiques sont vastes et dont l'énergie est suffisante pour bousculer la proportion à la routine et réaliser des innovations ».

Selon FAYOLLE et VERSTRAET l'entrepreneuriat est un domaine complexe et hétérogène pour ce limité à une seule définition. Ils proposent donc de classer les différentes définitions avancées par les auteurs selon quatre courants de pensée ou paradigmes :

1.1 Le paradigme de la création d'une organisation

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités dans le but d'introduire de nouveaux biens et services, de nouvelle structure d'organisation, de nouveau marché, processus et matériaux par des moyens qui, éventuellement, n'existait pas à auparavant.

1.2 Le paradigme de la création d'une organisation

Selon GARTNER l'entrepreneuriat et la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes. De façon empirique, ce concept peut-être définie comme une activité liée à la formation de nouvelles entreprises et au self employment. Organiser, constitue le processus qui conduit l'entrepreneur à créer ou modifier une organisation compte tenu des logiques de marché et de contexte l'opportunité.

1.3 Le paradigme de l'innovation

dans la lignée des travaux de Schumpeter ce courant accorde une importance capitale à l'innovation cette dernière peut prendre de nombreuses formes différentes(nouveau produits au service nouvelle source de matière première nouvelle méthode de production de distribution ou de vente nouveau marché nouvelle organisation...). L'innovation permettrait également de différencier les entrepreneurs des propriétaires-dirigèrent de petites et moyennes entreprises (PME)

2. Les éléments de motivations et de compétences entrepreneuriales

Verstraet et Supporta ont cherché à mettre les caractéristiques individuelles favorables à l'entrepreneuriat. Ils ont écarté les facteurs tels que la chance et la santé pourtant déterminants dans certains projets. Ainsi, ils ont présenté douze éléments constitutifs d'un bilan de motivations et de compétences entrepreneuriales qui sont :

- **La vision**

c'est un aspect crucial de l'entrepreneuriat les véritables entrepreneurs en cette capacité à se forger une vision de leurs affaires, vision qu'ils vont tenter de concrétiser, l'un des pôles de cette vision réfère à la connaissance que l'entrepreneur a de ses forces et faiblesses

- **L'engagement, la persévérance et la détermination**

Ces auteurs comparent dans leurs ouvrages, la création d'entreprise à un parcours du combattant. Comment passer ses épreuves et résoudre ses problèmes sans ténacité, sans persévérance et sans une forte détermination. Si le temps consacré au projet peut être relatif au tout début de processus il s'avère vite nécessaire de s'engager totalement

- **La capacité à conduire l'organisation et l'équipe vers le Futur souhaité**

L'entrepreneur doit présenter des qualités de leadership. Le leader est celui sachant justement guider les autres, qu'il aura acquis à sa cause, vers l'atteinte des buts et des objectifs. Cette qualité est nécessaire pour l'entrepreneur, la conduite de l'organisation doit être orientée vers la croissance. Une focalisation sur les opportunités d'affaires : Avant de se préoccuper des ressources, de la stratégie et de la configuration organisationnelle nécessaire à la réalisation de celle-ci, tout entrepreneur a détecté ou construit une opportunité d'affaire, et ses actions, ses buts et ses objectifs sont orientés vers l'exploitation de cette opportunité

- **Le sens de l'initiative, la responsabilité et l'intégrité**

Prendre l'initiative de créer une entreprise responsabilise personnellement l'entrepreneur. Sa responsabilité est engagée vis-à-vis de toutes les parties prenantes qu'il aura convaincues, au premier chef desquels sa famille, puis les salariés, les actionnaires, les prêteur de capitaux, etc.

- **La tolérance à l'ambiguïté, la confiance et l'optimiste**

L'ambiguïté est inhérente au phénomène entrepreneurial. Rien n'est écrit par avance et les surprises sont inévitables. L'avenir est par essence incertain, indéterminable ou inconnu. La confiance, d'abord en soi et l'optimisme permettent de tolérer l'ambiguïté mais il subsiste toujours des espaces incontrôlable ou inconnus.

- **La Promptitude à décider et la capacité d'improvisation**

L'incertitude place le créateur face à des situations nécessitant une prise de décision rapide. C'est surtout le cas dans les environnements de haute technologie où la compétition internationale exige une innovation permanente. Les environnements turbulents sont mieux investis par les entrepreneurs et les configurations organisationnelles où l'improvisation est exploitée pour faire face à des circonstances changeantes. Improviser, c'est maîtriser les rythmes temporels, c'est chorégraphier pour ne pas subir la cadence imposée par les événements et pour donner le rythme voulu aux changements souhaités.

- **La perception et l'estimation des risques**

Sans assimiler l'entrepreneur à un calculateur, le rapport qu'il entretient avec le risque est à la base de théories économiques aujourd'hui largement diffusées. Malgré cela, les études sur l'attitude des individus, et en particulier des entrepreneurs, face au risque fournissent des résultats contradictoires. Pratiquement, il est en général reconnu qu'un entrepreneur sait s'engager personnellement là où d'autres ne s'y risqueraient pas. De plus, il semble capable plus que d'autres d'identifier les opportunités à exploiter, mais ce constat est le plus souvent fait a posteriori, lorsque l'observateur étudie un parcours au parcours réussi.

- **Une forte capacité de travail et la résistance au stress**

Le phénomène entrepreneuriat est consommateur d'énergie. L'observation du terrain confirme ainsi la proposition théorique selon laquelle le processus entrepreneurial démarre par une accumulation d'énergie, qui sera ensuite dépensée pour attirer les différentes ressources dont les créateurs ont besoin pour faire décoller leurs entreprises. La pratique du sport, des exercices de relaxation et, si possible, une vie familiale équilibrée par une disponibilité régulière à défaut d'être fréquente, l rencontre avec des amis sortant du cadre professionnel, apportent une énergie nouvelle. C'est dérivatif au travail permettent également de résister au stress.

- **La créativité**

La créativité se révèle et s'apprend par des méthodes aujourd'hui éprouvées. Elle est à la base de tout processus d'innovation.

- **La capacité à convaincre et à communiquer**

L'exercice de conviction est permanent. Il faut convaincre les processus de ressources d'adhérer au projet d'entreprendre en apportant leur concours. Il faut aussi convaincre les salariés de travailler, les financeurs de prêter, les fournisseurs de livrer, les clients d'acheter, etc.

- **Le souhait d'indépendance**

L'indépendance est très relative et ne correspond pas à la liberté. Un salarié peut-être moins dépendant de son employeur qui est le créateur du client.

3. Les apports de l'entrepreneuriat

Les apports de l'entrepreneuriat à l'économie et à la société concernant la création d'entreprise, la création d'emplois, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises et organisations et l'accompagnement du changement structurel¹.

4.1 La création d'entreprise

Elle recouvre trois situations différentes selon (L'PCE) l'agence pour la création d'entreprise : la création ex nihilo (création d'une nouvelle entreprise par un individu ou un groupe d'individus), la reprise d'entreprise (la création d'entreprise à partir d'une reprise partielle ou totale des activités et des actifs d'une entreprise ancienne), et la réactivation d'une entreprise en sommeil en redémarrant ses activités.

4.2 L'innovation

selon l'économiste autrichien Joseph Schumpeter « *la destruction créatrice* » qui est l'émergence de nouvelles entreprises innovantes mettant très souvent en difficulté, voire entraînant la disparition d'entreprise existantes installés dans leurs secteurs d'activité et qui n'ont pas su (ou pu) adapter leurs produits, ou leurs services ou renouveler leurs technologies, .De ce fait, les entrepreneurs constituent le moteur de ce processus de (destruction créatrice) en identifiant les opportunités que les acteurs ne voit pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à de nouvelles activités économique.

¹ FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, Paris ; édition DUNOD, 2005,pp :18-22

4.3 La création d'emploi

Emplois créés ou sauvegardés au moment de l'acte entrepreneurial.

4.4 L'esprit d'entreprendre

Comme certaines caractéristiques entrepreneuriales, la prise d'initiative, la prise de risques, l'orientation vers les opportunités, la réactivité ou la flexibilité n'hésitant pas à s'engager dans des démarches de changement et parfois même, de transformations assez lourdes et consommatrices d'énergie et de ressources.

4.5 Les mutations socioculturelle, politique, économique et sociale

est en fin un vecteur de réinsertion sociale. Elle permet, en effet, à des chômeurs de plus au moins longue durée, dans certaines conditions, de retrouver un emploi créé grâce à leurs sens de l'initiative, à leur ténacité et à leur esprit d'entreprendre.

4. Les Formes Entrepreneuriales²

La création d'entreprise et d'une façon plus large, l'entrepreneuriat sont aujourd'hui unanimement reconnues comme étant des phénomènes vitaux pour la société, par leur contribution à la régénération et au développement de l'économie. Selon Filion (2005), nous vivons dans un monde où existent de plus en plus de travailleurs autonomes, de micro entreprises et de petites entreprises. « Les gens sont appelés à adopter des attitudes de plus en plus entrepreneuriales, même ceux qui vont faire carrière dans les grandes organisations privées ou publiques ».

Une action entrepreneuriale, qui s'exprime dans le cadre d'un projet entrepreneurial, peut prendre plusieurs formes :

- entreprendre pour son propre compte (créer ou reprendre son entreprise),
- entreprendre pour le compte d'une entreprise (entreprendre)
- entreprendre pour le compte de la société (actions humanitaires, associatives)

D'une manière générale, le projet entrepreneurial peut revêtir plusieurs formes :

4.1 La création d'une nouvelle entreprise ou l'entrepreneuriat ex-nihilo

Elle peut concerner les petites et micro-entreprises, le travail indépendant, les PME, les grandes entreprises...

²Elément de cours s'inspirés du module <culture entrepreneuriat>Du IUVT

Créer une entreprise quand rien n'existe n'est certainement pas la situation la plus facile. Il faudra du temps pour arriver à implanter son produit dans un marché, pour convaincre les utilisateurs et les acheteurs et ce, d'autant plus, que le degré d'innovation sera élevé. Par voie de conséquence, il faudra soigneusement dimensionner les besoins financiers et obtenir les ressources suffisantes. La création ex nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité. Par ailleurs, les risques doivent être particulièrement bien évalués.

4.2 La création d'une entreprise par essaimage

Elle consiste en le soutien apporté par une entreprise mère (dite entreprise essaimant) à un employé (dit essaimé) lui permettant de créer sa propre entreprise tout en restant salarié chez elle. Ces mesures peuvent prendre diverses formes comme le parrainage, une aide financière, l'appui d'expertise, un accès à l'information, le transfert de brevet ou d'activités etc.

Créer une entreprise quand on est salarié et avec l'aide de son entreprise est certainement une démarche plus facile. Les grandes entreprises proposent des mesures et des dispositifs destinés à inciter et à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprise. Les projets peuvent être variés et concerner la création d'un commerce ou d'une entreprise industrielle, mais l'accompagnement (matériel, intellectuel, commercial et financier) d'une entreprise peut être de nature à réduire le niveau de risque de l'entrepreneur.

Cette forme entrepreneuriale présente des avantages aussi bien pour l'entrepreneur (essaimé) que l'entreprise essaimant.

Avantages pour l'essaimé :

- La sécurité : en cas d'échec de son projet, l'essaimé peut revenir à l'entreprise d'origine à un salaire et à un poste équivalent.
- Le taux d'échec des entreprises créées par essaimage est d'ailleurs beaucoup plus faible que la moyenne nationale.
- L'essaimé peut changer d'orientation professionnelle en devenant "extra preneur".

Avantages pour l'entreprise essaimant :

- Disposition d'un outil flexible: recruter des collaborateurs ayant un potentiel entrepreneurial, valoriser sa propriété intellectuelle

- Ajustement des effectifs
- Externalisation d'une activité: (ex : la commercialisation, logistique)
- La participation au développement du tissu économique
- L'évolution de la culture d'entreprise
- Constitution du réseau d'entreprises autour d'elle

4.3 La création d'une entreprise par franchise

La franchise constitue un levier particulier de création où le promoteur bénéficie, entre autres, d'une notoriété existante. Elle met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule, autour d'un concept, qui a déjà été utilisé ailleurs. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

5. L'Intrapreneuriat

Elle consiste en la création d'une nouvelle activité (conquête de nouveaux marchés) par un employé entrepreneur au sein de son entreprise mère.

C'est Pinchot (1985) qui est le premier qui a introduit le mot « Intrapreneuriat » ; Pour lui, l'Intrapreneuriat revient à entreprendre dans une structure existante en développant des pratiques et comportements entrepreneuriaux à l'intérieur d'une grande entreprise. Le personnage-clé de ce phénomène est l'entrepreneur.

Cette forme renvoie également au projet de création de filiale. L'entrepreneur agit dans ce cas pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à condition de pouvoir y accéder à celui qui veut entreprendre mais qui ne le fait pas par peur de risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle et familiale.

6. La reprise d'entreprise

Elle se définit selon les termes de Fayolle (2004) comme un processus par lequel une personne physique ou morale, le repreneur, acquiert la propriété d'une entreprise ou d'une activité existante et occupe les fonctions de direction générale ».

La reprise d'entreprise ou d'activité présente une différence de taille avec la création d'entreprise. L'organisation existe, elle n'a pas été créée. Il est alors possible de s'appuyer sur des données qui la décrivent dans son présent, son histoire, sa structure et son fonctionnement. Dans ces Conditions, l'incertitude est généralement moindre et les niveaux de risque beaucoup plus faibles. Comme pour la création d'entreprise, la reprise peut être réalisée par un individu pour son propre compte ou par une entreprise existante. Au moins deux cas peuvent être examinés ici :

- La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé : la principale difficulté est d'avoir suffisamment tôt l'information qu'une entreprise de ce type est en vente. Ensuite, il faut pouvoir disposer de ressources financières importantes car le prix de marché de ces entreprises peut être élevé. Il est indispensable d'avoir, par ailleurs, de bonnes compétences générales et une expérience de management réussie. Il convient, en effet, de ne pas perdre de temps dans l'apprentissage du métier du chef d'entreprise.
- La reprise d'entreprise ou d'activité en difficulté : si les difficultés sont déclarées (entreprises en redressement judiciaire), il est indispensable de connaître le cadre légal de reprise d'entreprises en difficulté. Avoir des relations avec des acteurs clés dans ce milieu, apparaît également comme une condition importante.

7. L'Entrepreneuriat solidaire et sociale

Cette forme d'entrepreneuriat se manifeste dans la création d'activités bénévoles, ou l'innovation (et amélioration) dans les secteurs d'activités bénévoles existantes. Il s'agit aussi de la création et du développement des organisations à but non lucratif qui se différencient des entreprises économiques par le fait que leur objectif primordial n'est pas le gain de l'argent mais de servir un intérêt général ou défendre une cause humaine. Selon l'OCDE, l'entrepreneuriat social renvoie à « toute activité privée d'intérêt général... et n'ayant pas comme raison principale la maximisation des profits mais la satisfaction de certains objectifs..., ainsi que la capacité de mettre en place,..., des solutions innovantes.... » L'entrepreneuriat social et solidaire renvoie également aux projets associatifs. Ce dernier émane d'une poignée de personnes ressentant le besoin de se mobiliser pour trouver des

solutions à des problèmes sociaux. Le projet associatif tend à pallier par exemple à des problématiques d'éducation, de santé, de menaces d'environnement en s'engageant à trouver des solutions adaptés et souvent créatives.

Trois objectifs fondamentaux se rattachent à cette forme :

Un projet économique

- Prise de risque
- Production de bien et services
- Création de richesses et d'emplois

Une gouvernance participative

- Implication participative des parties prenantes
- Processus de décision non fondé sur la propriété du capital
- Rémunération limitée du capital
- Excédents au service des hommes et du projet

Une finalité sociale

- Lutter contre l'exclusion (le chômage, la pauvreté etc.)
- Valoriser un territoire, un environnement, un patrimoine
- Créer et maintenir des emplois durables et de qualité
- Développer le lien social

8. La Techno-entrepreneuriat

Il s'agit d'entreprendre un projet innovant dans le domaine des TIC. Elle renvoie à un mariage entre l'esprit innovant et la technologie (dans la nouvelle économie). Ex. entreprise de développement de logiciels etc.

Section 2 : L'entrepreneur.

1. Définition

Selon Christian Bélair Retient l'aspect optimiste et positif de l'entrepreneur et positif de l'entrepreneur, une personne qui relativise l'importance des obstacles et opte pour la recherche et le choix de solutions pour saisir les opportunités offertes par le marché. « *Un entrepreneur, c'est quelqu'un qui voit des possibilités et des solutions là où les autres voient des problèmes, et qui sait ensuite saisir ces opportunités* »

Selon Joseph Schumpeter « *un entrepreneur est un agent économique dont la fonction est d'exécuter de nouvelles combinaisons de production qui correspondent à de nouveaux objets de consommation, de nouvelles méthodes de production, de nouveaux marchés ou de nouveaux type d'organisation industrielle* ».

Selon CANTILLON « *celui qui entreprend comme une personne qui prend des risques dans un marché caractérisé par un ensemble de contraintes* ».

Cantillon R. 18³Est le premier à définir en 1755 l'entrepreneur et à intégrer la notion d'incertitude et de risque dans le processus entrepreneurial. Pour lui l'entrepreneur est celui qui assume le risque de l'incertain peu importe le secteur. Il s'engage de façon ferme vis-à-vis d'un tiers en faisant l'acquisition des moyens nécessaires à un prix certain sans garantie de ce qu'il peut attendre. C'est donc quelqu'un qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, mais qui doit en assumer les risques.

2. Les caractéristiques des entrepreneurs:

Difficile de dire s'il existe un profil-type de l'entrepreneur, mais de nombreuses études font état de l'existence des caractéristiques et des traits de personnalité, des traits de comportement dans l'action qui sont le lot commun des entrepreneurs qui réussissent sont :

- **L'énergie et dynamisme :**

On ne devient pas entrepreneur et, surtout, on ne réussit pas dans cette fonction si le temps de travail est celui des accords professionnels. On n'est pas entrepreneur à temps partiel ! Créer une entreprise représente un effort important, mobilisateur de temps, d'énergie. La développer de même.

³ 18 Cantillon R, « Essai sur la nature du commerce en général », Ed. I.N.E.D, Paris, décembre 2011, P19.

- **La confiance en soi :**

Un investisseur n'acceptera pas de placer des fonds dans une affaire gérée par quelqu'un qui n'aurait pas confiance en soi. Confiance en soi, pas confiance qu'en soi. Détermination, mais pas Obstination. Rester sourd aux avertissements que donnent les faits est l'une des causes fréquentes de faillite.

- **La capacité d'intégrer le long terme :**

Créer une entreprise, une organisation, suppose, dans le présent, développer un ensemble d'actions qui n'auront un sens que plus tard. Il n'y a pas de création d'entreprise réussie sans capacité à imaginer demain, sans perception de la durée, sans vision du moyen et du long terme. Les objectifs de l'entrepreneur sont situés dans le futur. Tout ce qu'il fait dans le présent aura une conséquence demain

- **Capacité à résoudre de multiples problèmes :**

Lorsqu'on crée une entreprise, on doit s'attendre et être prêt à surmonter des difficultés de tous ordres, traiter plusieurs problèmes en même temps. Il ne suffit pas de les résoudre théoriquement, mais en plus de mettre les solutions en œuvre.

- **Acceptation de l'échec :**

L'échec fait partie de la réussite. Il n'existe pas d'œuvre humaine sans revers ou déconvenues. Pour le vrai entrepreneur, l'échec, l'erreur, le revers est source de remise en question, de détection de nouvelles opportunités et donc de réussite ultérieure.

- **Mesure dans la prise du risque :**

L'entrepreneur n'est pas un joueur qui s'enrichit en faisant un coup. Il prend des risques longuement appréciés, calculés, qui sont dans une perspective à moyen ou long terme.

- **Ouverture à l'innovation et à la création :**

Pour qu'une entreprise survive, elle doit évoluer : dans ses produits, dans ses structures, sur le plan social. D'où la nécessité d'une ouverture généralisée à l'innovation.

- **Les objectifs de l'entrepreneur**

« L'objectif est un jalon dans la réalisation d'un but » (Koenig, 1990)⁴, en ce sens, l'objectif est un mode opératoire choisi par l'entrepreneur pour lui permettre de réaliser la vision stratégique qu'il a du développement de son entreprise.

1. Les typologies des entrepreneurs :

Auteurs	Le type d'entrepreneur	Sa définition
SMITH N. (1967)	Entrepreneur-Artisan	-Éducation relativement limitée, il détient des compétences techniques très élevées et maîtrise son métier. Il a un style de management plutôt paternaliste. Il cherche l'autonomie. On le retrouverait généralement dans des secteurs peu innovants.
	L'entrepreneur opportuniste	-Est scolarisé. C'est souvent un ancien manager aux expériences professionnelles variées. Son objectif est la croissance de son entreprise. Il a un style de management participatif, qui le pousse à déléguer aisément. Il planifie à long terme et on le trouve dans des secteurs plus innovants.
JULIEN et MARCHESNAY (1976)	Entrepreneur PIC (Pérennité, Indépendance, Croissance)	-vise surtout à accumuler du patrimoine et place la pérennité de son entreprise au premier plan. De ce fait, il cherche à rester indépendant et refuse les apports de capitaux externes à l'entreprise. Il acceptera la croissance de son entreprise que dans la mesure où elle ne menace pas la pérennité de l'entreprise et son indépendance.
	Entrepreneur CAP (Croissance Autonomie, Pérennité)	- Privilège une logique d'action entrepreneuriale et vise une croissance forte. S'il souhaite conserver une autonomie de

⁴ Koenig G, « management stratégique-vision, manœuvre et tactique », Edition Nathan, 1^{ère} édition, Paris, 1990, P400

		décision, l'indépendance financière ne le préoccupe guère.
J.C. LAUFER (1975)	Entrepreneure manager ou Innovateur	-Formé dans une grande école, et ayant une expérience dans des grandes entreprises, ce type est motivé par les besoins de création, de réalisation et de pouvoir ses objectifs tournent prioritairement autour de la croissance et de l'innovation.
	Entrepreneur propriétaire orienté vers la croissance	-La croissance et l'autonomie financière représente pour lui des objectifs importants, donc ses préoccupations permanentes sont la recherche d'équilibre entre la croissance et l'autonomie.
	L'entrepreneur refusant la croissance	-Recherchant l'efficacité a comme but prioritaire l'indépendance et se montre réticent envers la croissance qui pourrait constituer un frein à l'atteinte de cet objectif. Ce type d'entrepreneur est motivé par les besoins de pouvoir et d'autorité.
	Entrepreneur artisan	-Sa motivation centrale le besoin d'indépendance qui est plus important, que la réussite économique.

Tableau 1 : Les typologies des entrepreneurs

Conclusion

En guise de conclusion pour ce chapitre, nous avons essayé de faire une revue sur l'aspect théorique de l'entrepreneuriat. Nous rappelons que l'entrepreneuriat est perçu comme un phénomène hétérogène et complexe ; l'acteur principal de celui-ci est l'entrepreneur qui a connu une évolution à travers le temps, il joue un rôle économique actif, non seulement en création d'entreprise, mais aussi en organisant et planifiant la production et en assumant tout les risques.

Chapitre II

Introduction

Dans ce chapitre nous présenterons un aperçu général sur le recyclage, ses domaines et ses différents procédés et leur évolution à travers le temps, dans un deuxième temps nous allons nous concentrer sur la matière plastique et son recyclage, les techniques adoptées, ses avantages et sa contribution dans le développement industriel et la protection de l'environnement sous le même angle. En troisième lieu, nous veillerons à éclaircir sur les étapes essentielles pour créer une entreprise en Algérie, plus précisément dans le secteur du recyclage. Afin de mettre en place ce projet, je me suis impliqué physiquement par mes multiples déplacements, mentalement par mes réflexions et différentes recherches d'informations. Une création d'entreprise nous pousse à mettre en pratique de bonnes méthodes d'organisation, nécessite cohérence et bon sens. J'ai rencontré quelques contraintes pour la recherche d'information pendant la période où nous étions en entreprise.

Section 1 : l'entreprise

Définition :

L'entreprise est une unité économique de production ou de commercialisation de biens et services combinant les différents facteurs matériels, immatériels, financiers et humains dans le but de réalisation de profit.

« L'entreprise est un centre de décision économique autonome (une entité), disposant de ressources humaines, matérielles et financières qu'elle gère en vue de produire des biens et des services destinés à la vente »¹.

Selon Fayolle 2005 « *L'entreprise peut être appréhendée de plusieurs manières. Pour l'économiste, elle résulte de l'agencement de facteurs différents : travail, capital, nature ; pour le sociologue, elle est une distribution de rôles et de statuts ; pour le financier, elle est une source de profits et d'investissements ; pour le juriste, elle est un contribuable, un instrument d'expansion économique et le siège de divers conflits sociaux (grèves, revendications diverses) ».*

1. Les objectifs de création d'une entreprise

Finalités			
Interne		Externe	
Économique	Social	Économique	Social
Le développement de la rentabilité	Participation des salariés aux décisions	Assurer un service de qualité	Développer une image de marque
	Participation financière des salariés	Répondre aux besoins des consommateurs	Assurer la sécurité d'utilisation des produits
			Informers au mieux les consommateurs

Tableau 2 : Les objectifs de création d'une entreprise

2. Les étapes de création d'une entreprise

Dans le but de création d'entreprise l'entrepreneur doit passer par plusieurs étapes et de suivre un processus de réalisation de son projet

¹ Gilles Bressy et Cristian Konkuyt, Economie d'entreprise, 8ème Edition 2006

3. L'Idée de projet

Toute création d'entreprise de réalisation d'un projet commence toujours par une idée, Transformer une idée en projet nécessite de définir son projet personnel. Une bonne réflexion s'impose. Les grandes lignes du projet :

- Donner une définition précise du produit ou du service à réaliser ou vendre : technicité, caractéristiques, prix...
- Rechercher de l'information sur ce produit ou ce service,
- Recueillir avis et conseils de spécialistes,
- Tester l'idée auprès d'autres personnes,
- Définir le marché selon le type de clientèle,
- Déterminer l'ordre de grandeur des ventes, c'est à dire le chiffre d'affaires. Le positionnement du créateur par rapport au projet (son bilan personnel et professionnel) :
- Objectifs personnels (quel est le but poursuivi au travers de cette création),
- Motivations (besoin d'autonomie, de se réaliser, de statut social, créer son emploi, goût du risque...),
- Compétences (dans le domaine technique, gestion, marketing, management...),
- Ressources (apport personnel, mobilisation de l'épargne de proximité),
- Temps. Au terme de cette première approche, si des impossibilités apparaissent, il est nécessaire de modifier le projet ou le différer.

4. La construction du projet

La première phase a permis de "dégrossir" le projet, c'est à dire de passer d'une idée à un projet réaliste. Cette seconde approche permettra de transformer un projet réaliste en un projet réalisable. Le créateur devra donc préciser ses objectifs et tous les moyens nécessaires pour y parvenir. Trois études sont à mener : l'étude commerciale, l'étude financière, l'étude juridique.

5. L'Étude Commerciale

- Elle se compose de l'étude de marché et des actions commerciales.

6. L'étude de marché

- Est une véritable enquête sur les concurrents et les futurs clients permettant de bien les connaître.

Chapitre II : Création D'Entreprise Cas Entreprise Recyclage

- L'étude commerciale permettra de vérifier si le marché existe réellement et quelle est son évolution.

-La connaissance du marché permettra d'avoir une idée de ses potentialités chiffrées et donc d'éclairer le choix des hypothèses de chiffre d'affaires en montant et en délai.

- L'observation du marché en fera connaître le fonctionnement et pourra ainsi déterminer avec le maximum de précision ce que l'on va vendre, l'offre à la clientèle et son positionnement par rapport aux autres produits existants : ses différences et ses ressemblances.

-Définir avec précision le ou les produits ou services à vendre, leurs caractéristiques, les avantages qu'ils apportent, la gamme, le catalogue ou l'achalandage qu'ils constituent, les services qui les complètent, leur présentation, leur finition, leurs conditions d'emploi.

-Fixer le niveau et la gamme de prix, et les conditions de paiement qui permettront d'atteindre les objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité.

-Choisir le mode de vente, les conditions dans lesquelles les produits ou services seront mis à la disposition de la clientèle, le mode de distribution, la localisation qui permettra de satisfaire au mieux les habitudes de lieux et de temps des clients.

-Préparer les moyens de négociation directe, de techniques de vente, d'argumentaire de vente, avoir des compétences de vendeur (le créateur sera le premier vendeur de son entreprise), le mode de prospection, et éventuellement la mise en place d'une force de vente.

-Déterminer les différents moyens de votre communication, les relations publiques, les relations avec la presse, la publicité, le nom, le slogan, l'image.

Les actions commerciales permettent de préciser comment vendre. Sélectionner tous les moyens qui permettront d'arriver à faire acheter le produit ou le service par les clients. Tous ces moyens sont des actions commerciales qui constituent le plan d'actions commerciales.

L'Étude Financière :

L'étude financière permettra de répondre à trois questions essentielles :

- Le compte de résultat permet de répondre à cette question. L'activité sera-t-elle rentable ?
- Le plan de financement permet de répondre à cette question : Combien doit-on apporter pour faire démarrer puis vivre l'entreprise ?
- Le plan de trésorerie permet de répondre à cette question : Est-ce que les sorties d'argent seront compensées au même moment par des entrées d'argent de façon à ne jamais avoir de problème avec la banque ?

Chapitre II : Création D'Entreprise Cas Entreprise Recyclage

Calcul de la rentabilité par le Compte de Résultat Pour vérifier que l'activité sera rentable, il faut estimer les ventes (chiffre d'affaires) et les frais (charges), puis par différence, on obtiendra le résultat (bénéfice ou perte). Mais deux cas correspondant à deux approches différentes peuvent se présenter :

Lorsque l'objectif de chiffre d'affaires (CA) n'est pas facile à déterminer, dans ce cas on peut procéder par l'approche du seuil de rentabilité ; c'est à dire déterminer un CA minimum pour couvrir les charges.

Lorsque l'objectif de chiffre d'affaires (CA) a été déterminé. On part du CA qu'on peut réaliser et l'on détermine les moyens qui permettent de l'atteindre.

Le coût du projet par le Plan de Financement Pour calculer le montant d'argent à apporter pour créer et faire vivre l'entreprise, par comparaison entre les besoins de financement et les ressources de financement.

Équilibre des entrées et des sorties d'argent par le Pan de Trésorerie Il n'est pas certain que les recettes vont compenser les dépenses mois par mois, et qu'ainsi le compte en banque sera régulièrement positif (crédeur). C'est une situation à éviter ou bien à prévoir, afin de pouvoir prévenir le banquier et non pas le mettre devant le fait accompli, ce qu'il n'accepterait pas. Pour vérifier cela, on construit un plan de trésorerie.

7. L'étude juridique

L'étude juridique consiste à préparer "l'emballage légal" de l'activité économique (commerciale et financière) qui vient d'être défini. Elle s'effectue en trois étapes :

Le choix de la structure juridique, La préparation du dossier administratif de constitution d'entreprise (entreprise individuelle ou société), Le dépôt du dossier qui donne une naissance juridique et administrative effective à l'entreprise. Contrairement à certaines idées reçues, on ne crée pas une structure dans laquelle on exercera une activité, mais l'analyse économique d'un projet pour lequel induit un cadre légal.

Quels sont les différentes formes juridiques possibles ?

7.1 Créer seul son entreprise.

En voulant être son propre patron, et ainsi seul gestionnaire de son affaire, le porteur de projet peut choisir entre deux (2) formes juridiques :

7.2 L'Entreprise individuelle (personne physique) ou l'Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ou EURL :

L'entreprise individuelle (personne physique) Cette forme d'entreprise est destinée en général pour les entreprises de taille modeste ne demandant pas de statut, sa création est simple.

L'accomplissement des formalités d'inscription au registre du commerce est rapide à cause de la confusion entre le patrimoine du créateur et celui de l'entreprise, l'acquiescement des dettes de l'entreprise peut s'étendre aux biens personnels du créateur ; l'immatriculation au registre du commerce confère la qualité de commerçant à son créateur.

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée EURL est une société de personne(s) ; le capital social minimum exigé est de 100.000 dinars les biens personnels du créateur seront distincts de ceux de l'entreprise et il ne répondra de ce fait des dettes de l'entreprise qu'à concurrence du capital social ; l'immatriculation au registre du commerce confère la personnalité morale à l'entreprise et la qualité de commerçant au gérant.

7.3 Créer une entreprise avec des associés.

L'opérateur économique qui ne veut pas travailler seul, et souhaite créer son entreprise avec un ou plusieurs associés, a la possibilité de prendre des engagements au nom et pour le compte de sa société en choisissant la forme juridique qui lui convient le mieux parmi les suivantes :

- **Société en nom collectif ou SNC :**

La SNC est une société de personnes. C'est en général une entreprise familiale, le nombre minimum d'associés est de deux (2), il n'y a pas de minimum de capital social exigé, le capital social est divisé en parts sociales, la gérance appartient à tous les associés, sauf stipulation contraire des statuts tous les associés répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise.

L'immatriculation au registre du commerce confère à l'entreprise la personnalité morale et à tous les associés la qualité de commerçants. (Art. 551 et suite du Code du commerce)

- **Société en commandité simple (SCS) :**

La SCS est une société hybride de personnes pour les commandités et de capitaux pour les commanditaires, le capital social est divisé en parts sociales, la société est gérée par un ou plusieurs gérants, les commandités répondent indéfiniment et solidairement des dettes de l'entreprise, les commanditaires ne répondent des dettes de l'entreprise qu'à concurrence de leurs apports.

L'immatriculation au registre du commerce confère à l'entreprise la personnalité morale et aux commandités la qualité de commerçants. (Art. 563 bis et suite du code du commerce/ Décret législatif n°93-08 du 25 avril 1993)

- **Société à responsabilité limitée (SARL) :**

La SARL est une société de capitaux, elle doit être constituée par un minimum de deux associés et d'un maximum de vingt, le capital social minimum exigé pour sa constitution est de

100.000 dinars. Le capital social est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale de 1.000 dinars au moins ; elle peut être gérée par un ou plusieurs gérants, les associés répondent des dettes de l'entreprise à concurrence de leurs apports.

L'immatriculation au registre du commerce confère la personnalité morale à l'entreprise et la qualité de commerçant uniquement aux gérants.(Art. 564 et suite du code du commerce/ Ordonnance n° 96-27 du 9 décembre 1996)

- **Société par actions (SPA) :**

La SPA est une société de capitaux, c'est la forme par excellence des grandes entreprises elle regroupe un minimum de sept (7) actionnaires, le minimum de capital social pour sa constitution est de cinq millions (5.000.000) de dinars, en cas d'appel public à l'épargne et d'un million (1.000.000) de dinars s'il n'y a pas d'appel public à l'épargne. Le capital social est divisé en actions ; elle est gérée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze au plus, présidé par un président directeur général, contrôlé par un conseil de surveillance.

Le fonctionnement des organes de gestion obéit à des règles strictes, la responsabilité des actionnaires des dettes de l'entreprise est à concurrence de leurs apports.

8. La mise en place de l'entreprise

8.1 L'installation

Jusqu'ici le projet est préparé sur tous les plans mais l'entreprise n'est pas encore créée. Cette courte phase consiste à concrétiser tous les engagements pris par le créateur et tous ses partenaires (associés, collaborateurs, clients, fournisseurs, banques, etc.) qui participent directement ou indirectement au projet afin qu'il puisse mettre en place l'outil de travail.

Important : il faut simultanément concrétiser la création de l'entreprise et lancer ou poursuivre les actions commerciales car l'obtention des premières commandes fermes le plus tôt possible permettra le démarrage de la nouvelle entreprise.

8.2 Le démarrage de l'activité

Le démarrage de l'activité demande en particulier la mise en place d'outils de contrôle et d'une gestion prévisionnelle rigoureuse. Cette période de décollage est une période délicate. En résumé les facteurs clés de succès d'un projet de création d'entreprises sont :

Le professionnalisme du créateur, la solidité de sa personnalité, une compétence de gestion suffisante, des prévisions de chiffre d'affaires réalistes et les moyens pour réaliser ces prévisions et des investissements en matériel et en personnel raisonnables et flexibles n'imposant pas une "masse critique" trop importante et difficile à atteindre

8.3 Les catégories d'entreprises

Pour, Schumpeter traditionnellement, on distingue trois grandes catégories d'entreprise, selon qu'elle appartient au secteur privé, au secteur public ou au secteur de l'économie sociale (coopérative, mutuelle).

• Les entreprises du secteur privé :

Groupent les entreprises individuelles, d'une part, et les entreprises sociétaires, d'autre part.

Les entreprises, individuelle qu'elle soit agricole, artisanales ou commerciale se caractérisent par le fait qu'une même personne fournit le capital, le travail et la direction et responsable de ses biens.

Les entreprises sociétaires quant à elles comprennent les sociétés de personnes (société en nom collectif, société en commandite et simple, Société des personnes en responsabilité limitée) et les sociétés de capitaux (société par action en responsabilité limitée, société anonyme).

• Les entreprises du secteur public**❖ La société d'économie mixte**

Ce sont des entreprises semi public dont les capitaux sont publics (l'état ou d'autres collectivité) et privés.

❖ Entreprise nationalisée

Ce sont des anciennes sociétés privés dont l'actionnaire unique et l'État qui le président délégué général. Les vagues de privatisation ont considérablement réduit le nombre des sociétés nationalisées

8.4 Les établissements publics administratifs et les établissements publics industriels et commerciaux:

Sont dirigés par un conseil d'administration et un directeur général nommé par l'État. Les établissements publics disposent d'une autonomie financière et possèdent une personnalité morale, ce qui les distingue des régies directes qui n'ont ni l'un et l'autre.

8.5 Le secteur de l'économie sociale :

Les entreprises de ce secteur ont la forme de mutuelle, nombreuses dans la branche des assurances ou des banques ou des coopératives. Ces dernières peuvent t'être de distribution de consommation ou de production.

Fondées sur des valeurs comme la solidarité, les apports sociaux et humains et non sur les recherches exclusives du profit, ces entreprises cherchent à apporter à leurs membres un service au meilleur prix, elles sont administrées par des mandataires nommé administrateur ou gérant, élus par l'Assemblée générale. Les associés dispose du même pouvoir dans les assemblées générales (principe un homme =

Chapitre II : Cr ation D'Entreprise Cas Entreprise Recyclage

une voix). Dans ce secteur de l' conomie sociale on classe  galement les associations   but non lucratif (Organisation Non Gouvernementale mouvement religieux).

Conclusion

un projet de création d'entreprise est un véritable investissement, non seulement financier mais également au niveau personnel. J'ai appris que créer et diriger une entreprise demande une forte dose d'organisation, de motivation, et de gestion à tous les niveaux. De plus, ce projet m'a vraiment éclairci certaines « zones d'ombres » liées à la création d'une entreprise surtout du point de vue financier.

Malgré toutes les aides possibles, je pense que le paramètre le plus important, c'est la connaissance pointue du milieu auquel on souhaite se lancer. Or je ne pense pas avoir encore suffisamment d'expériences en la matière. Peu importe qui ne peut pas créer son activité, si oui, les problèmes surviendront sûrement après. Mais si une opportunité se présente, je tenterai bien avec une personne ayant une grande expérience entrepreneuriale.

Section 2 : le recyclage

Introduction

La question de la gestion des déchets constitue un défi majeur pour tous les pays, plus particulièrement ceux en voie de développement, car ses effets sont fortement visibles par tous. Les déchets engendrent des nuisances importantes pour les habitants et ont des conséquences néfastes sur la santé des populations, sur l'environnement et sur les ressources hydriques. En Algérie, on estime à plus de 23 millions de tonnes de déchets générés par les ménages et les différentes industries annuellement. Seulement 10% sont recyclés, ce qui reste très faible comparativement à d'autres pays, comme l'Allemagne par exemple, où le taux de recyclage dépasse les 40%. Des efforts doivent être consentis donc en vue d'augmenter le taux de recyclage. Concernant les perspectives de recyclage des matériaux au niveau national, l'utilisation pratique de certains recyclât, malgré l'existence d'un fort potentiel reste très timide pour ne pas dire inexistante. Concernant le PET, les informations recueillies montrent qu'aucune application pratique n'a été effectuée jusqu'à ces jours et ce malgré que plusieurs recherches dans le secteur.

Cette même remarque s'applique à l'industrie de Plastique en générale qui continue à utiliser les deux ajouts traditionnels. Cette absence d'utilisation pratique par les professionnels peut trouver son explication pour plusieurs causes : absence de procédure quant à l'utilisation de ces recyclât, manque de normes locales spécifiques à ces sous-produits.

1. Définition recyclage :

Par définition le recyclage est un procédé permettant la transformation d'un produit en fin de cycle à une ressource réutilisable pour la même industrie ou pour un autre secteur d'activité.

2. Histoire

Le recyclage est utilisé dès l'âge du bronze. À cette époque, les objets usagés en métal sont fondus afin de récupérer leur métal pour la fabrication de nouveaux objets. Dans toutes les civilisations, l'art et la manière de « faire du neuf avec du vieux » existent. Par exemple, les vieux chiffons, puis les papiers et cartons, sont récupérés pour faire de la pâte à papier. La situation change avec le développement progressif puis massif de l'industrialisation et de la consommation.

La gestion des matières premières et des déchets devient peu à peu de plus en plus difficile, les unes devenant trop rares et les autres trop envahissantes. Le recyclage joue un grand rôle dans la sauvegarde de l'environnement.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale et quelques années d'après-guerre, pénurie oblige, toute chemise en fin de vie est recyclée par les particuliers : les boutons en sont soigneusement récupérés pour des travaux de couture ultérieurs, les manches séparées pour protéger les bras dans les travaux salissants ou pour cirer les chaussures, et le reste réutilisé comme chiffons pour nettoyer les vitres. Ces chiffons se négociaient aussi auprès des chiffonniers, qui les collectaient pour la fabrication du papier.

En 1970 (alors qu'on recycle moins que jamais !), le recyclage est remis au goût du jour par des partisans de la défense de l'environnement, qui lancent le logo actuel pour marquer d'une part les produits recyclables et d'autre part les produits issus de matériaux recyclés.

Le recyclage suit cependant l'organisation mondiale de la consommation. La situation dans les pays développés n'est pas celle des pays en développement. Dans ces derniers, en l'absence de meilleur système, c'est la récupération informelle qui permet de recycler une partie des déchets, comme pendant la guerre.²

²FEDEREC/L'industrie du recyclage à l'horizon 2030.

3. Analyse SWOT du secteur du recyclage :

FORCES	FAIBLESSES
Existence d'un gisement : certains matériaux sont recyclables à l'infini.	Complexité de certains flux (mélanges, composites, plastiques multicouches...) et insuffisance de l'éco-conception -Les composites, quand ils ne sont pas séparables dans les conditions économiques et technologiques du moment, constituent des pertes de matière. Certains plastiques (ex. PET opaque) ne sont pas recyclables à date ni en application alimentaire, ni en application textile.
Existence d'un bon maillage territorial (collecte, tri) sur de nombreuses filières traditionnelles	Difficultés de captation de certains gisements liées à un usage dispersif.
Compétitivité de la matière issue du recyclage par rapport à la matière vierge : de manière générale, les matières issues du recyclage coûtent moins cher que la matière vierge avec une qualité quasi-similaire voire aucune différence technique.	Transports / logistique : -Les coûts du transport déterminent les opportunités de trouver un exutoire aux matières. Ils ne couvrent pas nécessairement le prix de revente de la matière. -La France a peu développé les transports alternatifs à la route (ferroviaire, fluvial).
Transport des matières : la plupart des matières issues du recyclage se transportent bien.	Freins à l'export.
Existence d'exutoires, de marchés pour les matières issues du recyclage	Concurrence de la matière vierge -L'évolution des cours du vierge peut jouer en défaveur de la consommation de MPR. -Problème persistant d'image du recyclé.
Adaptabilité des recycleurs	Distorsions de concurrence liées à des différences de réglementation FR / UE – monde : ✓ Poids de la réglementation ICPE en France et sur-transposition de normes européennes. ✓ Coût de la main d'oeuvre en France. ✓ Certains pays subventionnent des filières qui ne le sont pas en France (ex. Allemagne, soutien à la régénération de la matière), obligation d'incorporer des matières issues du recyclage (ex. France : interdiction du paiement en espèces des métaux ferreux et non ferreux).

Tableau 3 : TABLEAU DE FORCES ET DE FAIBLESSES³

³Livre : FEDEREC/L'industrie du recyclage à l'horizon 2030.

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Réglementation & fiscalité : ces instruments peuvent pousser au développement de filières et les tirer vers le haut. Ils peuvent également favoriser l'industrie française du recyclage vis-à-vis d'autres modes de traitement ou d'une concurrence européenne ou internationale.</p>	<p>Augmentation du coût du recyclage / Baisse des volumes – des gisements destinés aux entreprises de recyclage</p>
<p>Potentiel de croissance de certaines filières pour lesquelles il reste un potentiel de gisement à capter</p>	<p>Évolutions réglementaires ayant pour effet de</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renchérir le coût de la collecte et du transport (collecte et expédition). ✓ Augmenter le coût du recyclage (surcroît de réglementation...).
<p>Évolutions des technologies de tri :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettent de recycler de nouveaux gisements. ✓ Permettant d'augmenter la qualité des matières. 	<p>Désindustrialisation de la France : la lente disparition de la sidérurgie européenne prive les entreprises de volumes à recycler (chutes de production) et de débouchés. Dans le bois, les panneau tiers qui achètent du bois-déchets sont essentiellement des grands groupes étrangers qui pourraient aisément délocaliser leur production. La consommation des matières premières issues du recyclage à l'étranger risque d'attirer avec elle les opérations de recyclage.</p>
<p>Nouveaux débouchés / exutoires / applications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ De nouvelles applications sont à inventer. ✓ La sortie du statut de déchet permet d'ouvrir les débouchés. ✓ Augmentation de la consommation de matières issues du recyclage. 	<p>Évolution du coût de l'énergie : certaines matières (bois, CSR...) utilisées comme combustibles sont largement tributaires des évolutions des marchés de l'énergie. Inversement, une explosion du coût de l'énergie pourrait avoir pour effet de diriger plus de déchets valorisables en matières vers les filières de valorisation énergétique (bois, plastiques...).</p>
<p>Développement de nouvelles filières</p>	<p>Entrées de nouveaux concurrents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tentation de la « boucle fermée » : développement du recyclage par les industriels. ✓ Evolutions des éco-organismes vers un rôle d'opérateurs.
<p>Développement de services connexes : ex. : la palette reconditionnée comme data support.</p>	<p>L'arrivée de nouveaux acteurs qui tentent de s'arroger la propriété de la matière</p>

Tableau 4 : TABLEAU DES OPPORTUNITES ET DES MENACES

4. Les principes du recyclage

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières, de diminuer ses impacts environnementaux.

L'incorporation d'une matière première de recyclage (MPR) vierge permet :

- une moindre consommation d'énergie, d'eau
- une moindre émission de CO₂

✓ Depuis les années 2000, le recyclage constitue une vraie réponse face à :

La production industrielle du fait des politiques de gestion des déchets : objectifs de recyclage, développement des filières à responsabilité élargie du producteur (REP) ;

La demande croissante de matière ;

Les contraintes environnementales et économiques.

✓ Cette évolution a conduit à l'industrialisation du recyclage telle que nous la connaissons aujourd'hui dans une dynamique poussée par l'économie circulaire.

5. Quelles perspectives pour le recyclage ?

Dans un contexte de renchérissement et de raréfaction des matières premières et de volatilité des cours, le recyclage contribue à renforcer l'indépendance nationale en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières. Mais les efforts doivent être poursuivis.

Dans ce sens, des chercheurs envisagent de nouvelles techniques de séparation et de tri des matières permettant de conserver l'intégralité de leur pureté et leurs caractéristiques initiales. Ils proposent d'investiguer des nouveaux processus de séparation à l'échelle moléculaire, voire atomique. Ces perspectives constituent un espace d'innovation prometteur.

A l'heure actuel il existe trois grandes familles de techniques de recyclage : chimique, mécanique et organique.

- ✓ Le recyclage dit « chimique » utilise une réaction chimique pour traiter les déchets, par exemple pour séparer certains composants ;
- ✓ Le recyclage dit « mécanique » est la transformation des déchets à l'aide d'une machine, par exemple pour broyer ou pour séparer par courants de Foucault ;
- ✓ Le recyclage dit « organique » consiste, après compostage ou fermentation, à produire des engrais ou du carburant tel que le biogaz.

6. Définition du plastique

La matière plastique est définie comme une substance polymère d'origine organique ou semi-organique, contenant un grand nombre d'atomes (ou groupes) de carbone, oxygène, hydrogène ou azote. On trouve plusieurs variétés de plastiques, qui peuvent être regroupées en trois catégories : les thermoplastiques, les thermodurcissables, et les élastomères.

6.1 Historique :

la vulcanisation (1839): Le caoutchouc naturel devient beaucoup plus résistant à la chaleur en le chauffant (prolongé), tout en lui conservant son élasticité aux basses températures. Inventée par Charles Goodyear.

La Bakélite (1907): Inventée par le chimiste belge Léo Baekeland en cherchant à fabriquer une laque artificielle à partir de phénol et de formol, commet une géniale erreur et obtient une résine thermodurcissable qui garde sa forme même si elle est chauffée.

Le polycarbonate (1953):

Ce polymère très cristallin et extrêmement résistant aux chocs a été mis au point presque simultanément en Allemagne et aux États-Unis, est devenu un nouveau concurrent pour le verre. Inventé par les chimistes allemands Schnell, Bottenbruch et Krimm du laboratoire Bayer, en Allemagne.

Acrylonitrile Butadiène Styrène (1990):

Remplace peu à peu les «mélamine formol». Très utilisé en habillage d'équipements électroménagers, jouets rigides, enjoliveurs, accessoires de salles de bains et dans l'industrie. L'ABS existe aussi en version translucide, il est métallisable par galvanoplastie pour imiter l'aluminium ...

6.2 Processus de production plastique

Les plastiques sont dérivés de produits organiques. Les substances utilisées dans la production de plastique sont des produits naturels tels que la cellulose, le charbon, le gaz naturel, le sel et, bien entendu, le pétrole brut.

Le pétrole brut est un mélange complexe de milliers de composants. Il doit être traité, pour être utilisable.

Dans une raffinerie de pétrole le plastique est produit initialement par une opération de distillation qui sépare le pétrole brut lourd en groupes plus légers appelés fractions. Chaque fraction est un mélange de chaînes hydrocarbures (composés chimiques constitués de carbone et d'hydrogène) qui diffèrent par la taille et la structure de leurs molécules. Une de ces fractions, le naphta, est l'élément crucial pour la production des plastiques.

La polymérisation et la polycondensation sont deux opérations principales dans la production des plastiques, qui nécessitent toutes deux des catalyseurs spécifiques. Dans un réacteur de polymérisation,

Chapitre II : Création D'Entreprise Cas Entreprise Recyclage

des monomères tels que de l'éthylène et du propylène sont liés entre eux pour former des chaînes polymères. Chaque polymère a des propriétés, une structure et une taille qui lui sont propres, en fonction des divers types de monomères de base utilisés.

6.3 Familles de plastique et leurs usages

Les plastiques sont des matériaux déformables : ils peuvent être moulés ou modelés facilement, en général à chaud et sous pression. Leur facilité de mise en forme, résistance aux chocs, aux variations de température, à l'humidité, aux détergents, les rendent utiles dans tous les domaines : emballage, bâtiment, automobile, électricité, etc.

Il existe un grand nombre de plastiques aux propriétés différentes, on les classe en trois grandes catégories: les thermoplastiques, les thermodurcissables et les élastomères.

6.4 Les Thermoplastiques

Les thermoplastiques ramollissent sous l'effet de la chaleur et deviennent souples. Ils prennent alors une forme qu'ils garderont en refroidissant. Cette transformation est réversible et renouvelable un grand nombre de fois, ainsi les thermoplastiques sont facilement recyclables. Par contre ils ne sont pas biodégradables et ont une « durée de vie » de plusieurs centaines d'années.

Ce sont les matières plastiques les plus utilisées (notamment PE et le PVC).

Nom, Abréviation	Caractéristiques	Usages
Polyéthylène (PE)	Translucide, inerte, facile à manier, résistant au froid. On distingue deux familles: <ul style="list-style-type: none">le PEBD (polyéthylène basse densité) bonne résistance chimique, olfactivement, gustativement et chimiquement neutre, facilement transformé et soudé.le PEHD (polyéthylène haute densité)	Utilisé dans la moitié des emballages plastiques et dans les domaines les plus divers. <ul style="list-style-type: none">PEBD : produits souples : sacs, films, sachets, bidons, récipients et bouteilles souples (sauces, shampoing, crèmes ...).*PEHD : objets rigides (bouteilles, flacons, bacs poubelles, tuyaux, jouets, ustensiles ménagers, boîtes de conservation, sacs plastiques)
Polyesters et Polyéthylène téréphtalate (PET)	Mou à moyenne température.	Fabrication de fils textiles, de films et de bouteilles d'eau et de sodas. Usage limité par la température.

Tableau 5: Les Thermoplastiques

7. Que peut-on recycler ?



PET

Lancées il y a une dizaine d'années, les bouteilles de PET (polyéthylène téréphtalate) ont rapidement envahi notre quotidien.



Figure 1 : Déchets PET



PLASTIQUE

Les matières plastiques sont le symbole de la société de consommation, car considérées comme un matériau non noble : les consommateurs l'assimilent à un produit « jetable » après usage.



Figure 2 : Déchets Plastiques

8. Le recyclage des bouteilles en plastique :

De nos jours, le plastique est partout, les gens en jettent en moyenne tous les jours.

Ce plastique n'est souvent pas très biodégradable et se décompose en éléments toxiques qui peuvent s'infiltrer dans la terre et dans la nappe phréatique. Le recyclage peut heureusement éviter au plastique d'atterrir sur une décharge et peut réduire la fabrication de matériau neuf destiné à toutes sortes d'objets.

Vous pouvez reconnaître le plastique recyclable au symbole en forme de triangle que l'on peut habituellement trouver au bas d'une bouteille avec une abréviation en lettres et en chiffres pour indiquer le type de plastique dont il s'agit.

Ainsi, les matériaux plastiques recyclables sont codifiés de 1 à 7 à ce jour, de la façon suivante :

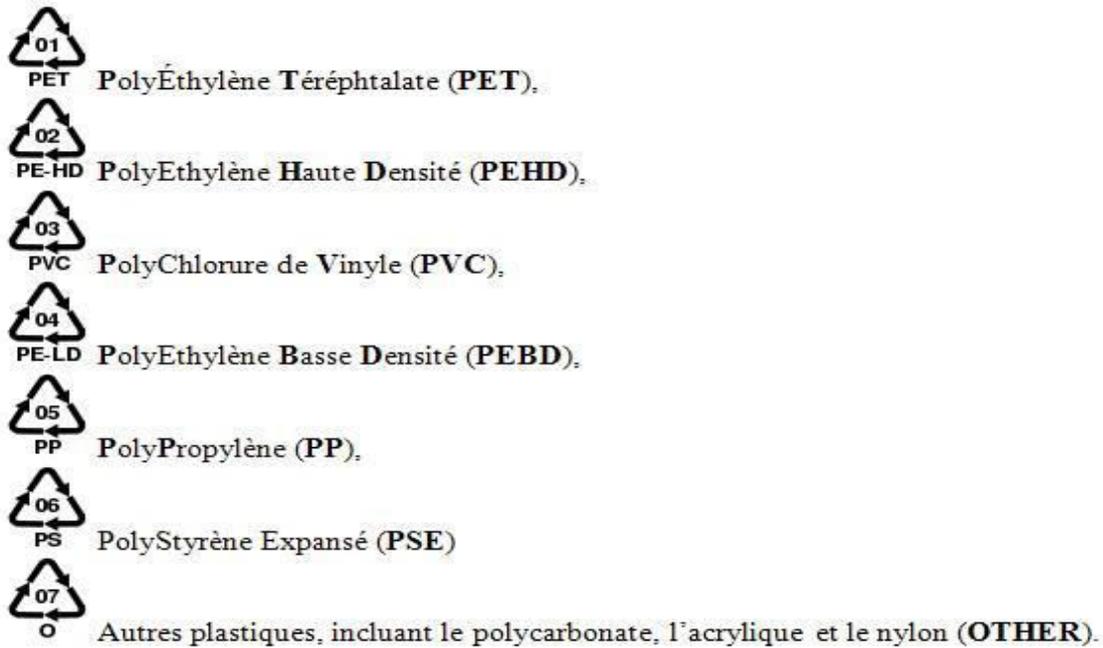


Figure 3 : Abréviation des éléments

Le recyclage des bouteilles et flacons en plastique se déroule en trois étapes :

- Les bouteilles en flacons en plastique sont triées dans les centres de tri, automatiquement ou manuellement.
- Chaque bouteille ou flacon en plastique est lavé, puis concassé en pétales ou en grains.
- Les pétales ou grains sont fondus et traités par différentes techniques pour donner de nouveaux produits.



Figure 4 :SCHEMA GENERAL DU PROCESSUS DE RECYCLAGE DU PLASTIQUE

9. Processus de recyclage du plastique ⁴:

Première étape du recyclage des déchets plastiques après la collecte, le tri permet de séparer, nettoyer et préparer les matières destinées à être revalorisées. En fonction de leur nature, les plastiques triés seront directement traités sur le site de l'entreprise de recyclage chargée de les réceptionner, ou acheminés vers un centre de traitement spécialisé. Les familles de matières étant nombreuses, et les procédés de tri très variables selon les types de produits, on va identifier les principales techniques, suivre le trajet des matières au cœur des centres de recyclage, et détailler les modes d'application propres aux traitements des différents types de déchets plastiques. Notre processus de recyclage du plastique peut être divisé en plusieurs phases :

a) Réception des matières premières :

Par matières premières est considéré tout matériau en plastique qui peut être recyclé (PEHD, PEBD, PET ...) dans nos usines. Le matériau doit être pré-trié selon la qualité et peut provenir de déchets industriels, agricoles et de post-consommation. Ces matériaux peuvent nous arriver dans des boîtes, des sacs, des sacs Big Bag, déchiquetés, des conteneurs (en vrac) ou en balles.

b) Processus de sélection :

Une fois réceptionnée, notre matière première passe par un rigoureux processus de sélection au cours duquel sont effectuées les étapes suivantes :

- ✓ Séparation des matières non aptes en raison de leur typologie :

Sont séparées les matières plastiques différentes de celles utilisées au moment de la consommation par leur qualité du processus, les étiquettes, les matériaux ferreux, les terres, etc. Ce processus nous aide à garantir une qualité optimale, augmenter les capacités de production, éviter une production inefficace et il sert à garder un contrôle sur la matière première fournie par nos sources d'approvisionnement.

- ✓ Séparation des couleurs du plastique à consommer :

Cette phase permet d'obtenir une consommation réduite de colorants, ce qui apporte un plus grand bénéfice tant économique qu'environnemental, ainsi qu'une plus grande variété dans les produits finis, en offrant différentes palettes de couleurs.

c) Le déchiquetage :

Les pièces sont broyées et déchiquetées dans des broyeurs de grande capacité productive grâce à un ensemble de lames rotatives, les réduisant en petits morceaux selon le diamètre du tamis. Avec le

⁴ <https://www.clikeco.com/P-50-88-F1-le-recyclage-du-plastique.html>

Chapitre II : Création D'Entreprise Cas Entreprise Recyclage

broyage, nous obtenons une granulométrie homogène du plastique, facilitant ainsi le travail ultérieur du transport, du lavage et du séchage.

d) Lavage :

Une fois décheté, le plastique est introduit dans des laveuses industrielles. Des pales remuent l'eau afin que le plastique reste totalement immergé et que les éventuelles impuretés telles que la terre, la pierre, le métal, le carton, le PVC et tous autres matériaux plus denses que l'eau se déposent au fond des laveuses.

e) Séchage et essorage :

Les matières extraites des laveuses passent dans les centrifugeuses qui, en plus des fonctions de séchage, enlèveront complètement toutes les impuretés qui auraient pu encore échapper aux laveuses.

f) Homogénéisation :

Une fois déchetée, lavée et séchée, la matière plastique est stockée dans un grand silo où elle est mélangée par un procédé mécanique jusqu'à ce que le matériau soit homogène en termes de couleur, texture et comportement, et prêt pour l'extrusion.

g) Extrusion :

Le corps central de l'extrudeuse comprend un long canon qui, grâce à la chaleur et la friction de son axe interne, permet la plastification de toutes les particules créées antérieurement, avec pour résultat une pâte uniforme. Les polymères sont ainsi fondus grâce à la chaleur. C'est à ce moment que l'on ajoute la couleur nécessaire demandée par nos clients pour répondre à leurs besoins.

h) Filtrage :

Avec la texture et la fluidité nécessaire, le plastique subit encore un processus de filtrage (un système de mailles très fines qui retient toutes les impuretés qui auraient pu rester collées à la matière lors des processus antérieurs : résidus de carton, petits morceaux de bois, de tissu ou d'autres matières incompatibles. Lorsque ces mailles se salissent, elles sont remplacées automatiquement par d'autres mailles propres).

i) Granulé :

Le plastique sort de la tête de l'extrudeuse sous la forme de mono filaments ou de fils qui se refroidissent au contact de l'eau placée dans la cuve. Les fils passent par la filière où ils sont coupés par une lame rotative. Ce processus permet d'obtenir le grain ou le granulé adéquat demandé par nos clients, adapté à leurs besoins lors de l'achat de granulés

j) Analyse et contrôle de la qualité :

La production de granulés est divisée en lots. Nous analysons en laboratoire, pour chaque lot, les caractéristiques telles que la fluidité, la densité, les cendres... Cela permet d'assurer une qualité homogène de nos produits.

k) Conditionnement :

Les granulés sont projetés depuis l'extrudeuse, par un système pneumatique au moyen d'un ventilateur électrique, jusqu'à un réservoir ou un silo où un cyclone supprime l'humidité résiduelle. Ultérieurement et en fonction des besoins que chaque client nous aura définis, le produit est emballé dans des sacs Big Bag ou des sacs de 25 kg.

l) Stockage :

Un bon stockage du produit fini est essentiel pour éviter les éventuels dommages : chocs, rigueurs climatiques, détérioration, etc., afin d'atteindre un degré maximum d'acceptation du client. Notre capacité de stockage de produit fini est supérieure à 10 000 m² et nous permet d'offrir le traitement le plus approprié à la large gamme de produits fabriqués dans nos usines.

m) Logistique :

Le matériau est prêt à être retiré par le client lui-même ou bien pour une livraison à destination grâce à notre flotte de véhicules industriels dont la zone de couverture est nationale.



Figure 5 :Processus de recyclage

Conclusion :

Le recyclage, un enjeu stratégique pour l'économie, il s'inscrit dans le cadre d'une économie circulaire et permet de passer d'une logique de gestion des déchets à une logique de gestion des ressources. Ce chapitre a été dédié pour l'identification des grandes familles des plastiques qui existent, leurs natures, et ses différentes caractéristiques.

- FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, Paris ; édition DUNOD, 2005,pp :18-22.
- Elément de cours s'inspirés du module <culture entreprenariat>Du IUVT.
- 18 Cantillon R, « Essai sur la nature du commerce en général », Ed. I.N.E.D, Paris, décembre 2011, P19.
- Koenig G, « management stratégique-vision, manœuvre et tactique », Edition Nathan, 1erédition, Paris, 1990, P400.
- Gilles Bressy et Cristian Konkuyt, Economie d'entreprise, 8ème Edition 2006.
- FEDEREC/L'industrie du recyclage à l'horizon 2030.
- Livre : FEDEREC/L'industrie du recyclage à l'horizon 2030.
- <https://www.clikeco.com/P-50-88-F1-le-recyclage-du-plastique.html>.
- site web Ansej Algérie <https://ansej.dz/index.php/fr/espace-promoteur/fiches-de-projets>.
- Site Web de recyclage en France <http://www.valorplast.com/> .
- livre cahier technique n°207